

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Décret du 20 avril 1951 portant création d'un comité de patronage des habitations à loyer modéré en Guyane (p. 4175).

Arrêtés des 23 février et 20 mars 1951 approuvant des projets de reconstruction et d'aménagement (p. 4175).

Arrêté du 3 avril 1951 portant remise de débet (p. 4175).

Arrêtés des 7 et 13 avril 1951 portant homologation de coefficients d'adaptation départementaux du Bordereau général de prix forfaitaires relatif aux immeubles bâtis dans divers départements (p. 4175).

Arrêté du 17 avril 1951 portant homologation du Barème Chaux et ciments (p. 4175).

Arrêté du 18 avril 1951 fixant le prix de vente de la brochure Barème Salons de coiffure (p. 4175).

Arrêté portant nominations et titularisations (services extérieurs) (rectificatif) (p. 4176).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Décret n° 51-468 du 20 avril 1951 modifiant le décret n° 49-780 du 4 juin 1949 qui avait modifié le décret n° 47-1808 du 12 septembre 1947, modifié, relatif à la médaille de la France libérée (p. 4176).

Arrêté du 9 avril 1951 portant modification de l'arrêté du 29 août 1947 instituant une régie d'avances pour le fonctionnement des œuvres sociales du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre (p. 4176).

Arrêtés du 12 avril 1951 portant remises de débet (p. 4176).

Arrêtés portant promotions (administration centrale) (p. 4176).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décret du 23 avril 1951 portant autorisation de création d'un bureau de bienfaisance dans la commune d'Audun-le-Tiche (Moselle) (p. 4177).

Arrêté du 18 avril 1951 relatif au centre départemental d'éducation sanitaire, démographique et sociale de la Martinique (p. 4177).

Arrêtés portant détachement et acceptation de démission (inspection de la population et pharmaciens inspecteurs) (p. 4177).

Liste d'aptitude aux fonctions de directeur des établissements nationaux de bienfaisance et des hôpitaux psychiatriques autonomes (p. 4177).

Ministère de la marine marchande.

Arrêté portant détachement (administration générale) (p. 4177).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 4177).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Convocations de commissions et de sous-commission. — Réunions de commissions (p. 4178).

**INFORMATIONS RELATIVES
A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE**

Ordre du jour. — Convocations de commissions (p. 4179).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS**MINISTÈRES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU BUDGET**

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Italie (additif) (p. 4180).

Avis aux importateurs de figues sèches originaires et en provenance d'Italie (p. 4180).

Avis aux importateurs de produits en provenance d'Italie (rectificatif) (p. 4180).

Avis de concours pour le recrutement d'apprentis compositeurs orientalistes à l'imprimerie nationale (rectificatif) (p. 4180).

Statistique mensuelle des vins (mois de mars 1951) (rectificatif) (p. 4180).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Italie (additif) (p. 4180).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux importateurs de soies de porc (p. 4180).

Avis de vacance d'un poste de chef de travaux à l'école nationale vétérinaire d'Alfort (p. 4180).

Avis aux importateurs de figues sèches originaires et en provenance d'Italie (p. 4180).

Annonces (p. 4181).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 64 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du mardi 24 avril 1951. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 3835).

N° 35 C. R.

Conseil de la République. — Compte rendu *in extenso* des débats du mardi 24 avril 1951. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 4277).

DEBATS DE L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 23

Compte rendu *in extenso* des débats du mardi 24 avril 1951 (p. 425).

LOIS

LOI n° 51-461 du 24 avril 1951 complétant la loi du 2 juillet 1850 relative aux mauvais traitements exercés envers les animaux domestiques.

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — L'article unique de la loi du 2 juillet 1850 est complété comme suit :

« La présente loi n'est pas applicable aux courses de taureaux lorsqu'une tradition ininterrompue peut être invoquée ».

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 24 avril 1951.

VINCENT AURIOL,

Par le Président de la République :

Le président du conseil des ministres,
ministre de l'intérieur,

HENRI QUEUILLE.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

RENÉ MAYER.